



Fonds pour bâtir des communautés plus sécuritaires

RAPPORT PUBLIC ANNUEL

RÉSULTATS 2023

Cette publication a été produite par la Direction des programmes du ministère de la Sécurité publique. Elle est disponible en médias adaptés sur demande.

Pour plus de renseignements :

Ministère de la Sécurité publique
Direction des programmes
Tour du Saint-Laurent, 7^e étage A
2525, boulevard Laurier
Québec (Québec) G1V 2L2

prevention.criminalite@msp.gouv.qc.ca

Téléphone : 418 646-6777

Sans frais : 1 866 644-6826

Télécopieur : 418 643-0275

Citation suggérée :

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2024), *Fonds pour bâtir des communautés plus sécuritaires : rapport public annuel – Résultats 2023*, Québec, 25 p. <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/police-prevention-criminalite/prevention-criminalite/aide-financiere/fonds-batir-communautes-securitaires>

ISBN 978-2-550-98325-5 (PDF)

Dépôt légal – 2024

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

AP-089-(2024-09)_v3

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction et la traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation du ministère de la Sécurité publique.

©Ministère de la Sécurité publique – Septembre 2024

Table des matières

Objet et portée du rapport	4
Contexte	4
Enjeux de sécurité urbaine	4
Objectifs poursuivis	5
Résultats généraux attendus	5
Modèle d'organisation des services en sécurité urbaine	5
Bénéficiaires, clientèles, partenaires	6
Bénéficiaires du FBCS	6
Clientèles	6
Répartition de l'aide financière	7
Les intrants	7
Les extrants	7
Activités réalisées et résultats de 2023 des bénéficiaires du FBCS	8
Annexe 1 – Modèle d'organisation de services en sécurité urbaine	9
Annexe 2 – Résultats 2023 : Ville de Gatineau	10
Annexe 3 – Résultats 2023 : Ville de Laval	11
Annexe 4 – Résultats 2023 : Ville de Lévis	12
Annexe 5 – Résultats 2023 : Ville de Longueuil	13
Annexe 6 – Résultats 2023 : Ville de Montréal	14
Annexe 7 – Résultats 2023 : Ville de Québec	15
Annexe 8 – Résultats 2023 : Ville de Saguenay	16
Annexe 9 – Résultats 2023 : Ville de Sherbrooke	17
Annexe 10 – Résultats 2023 : Ville de Terrebonne	18
Annexe 11 – Résultats 2023 : Ville de Trois-Rivières	19
Annexe 12 – Résultats des projets financés au Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité (FBCS)	20

Objet et portée du rapport

Ce second rapport annuel contextualise et détaille les principales actions financées et mises en œuvre dans le cadre du Fonds pour bâtir des communautés plus sécuritaires (FBCS) pour l'année 2022-2023.

Les actions réalisées visent l'amélioration de la sécurité urbaine dans un contexte d'augmentation des violences liées aux armes à feu.

Contexte

Le gouvernement du Canada investit, sur une période de cinq ans, 250 M\$ pour lutter contre les violences armées. Cette enveloppe budgétaire s'ajoute, en complémentarité, aux investissements canadiens dans le cadre du Fonds d'action contre la violence liée aux armes à feu et aux gangs. L'Entente Canada-Québec prévoit le versement d'un financement de 41,8 M\$ au gouvernement du Québec pour soutenir ses 10 villes de plus de 100 000 habitants pour les exercices financiers 2022-2023 à 2025-2026.

Une partie de l'enveloppe est également réservée au soutien des municipalités de moins de 100 000 habitants et, ultérieurement, à la communauté inuite du Nunavik ou aux communautés des Premières Nations.

Le FBCS s'intègre à un cadre déjà en place, soit la Stratégie québécoise de lutte contre la violence armée : CENTAURE. Il s'agit d'une planification compréhensive des actions visant la réduction des violences armées au Québec basée sur une coordination forte et la concertation des principaux acteurs concernés. Elle englobe des initiatives prises par le gouvernement et les services de police pour lutter contre les violences armées liées aux gangs de rue ou aux organisations criminelles ou tout autre type de violence qui fragilise la sécurité des quartiers. Cette stratégie se base sur trois axes : la prévention, la répression ainsi que le développement des connaissances et des compétences.

Considérant que le FBCS fait partie des différentes enveloppes budgétaires qui composent la Stratégie CENTAURE, un arrimage a été fait pour assurer la complémentarité des plans d'action des municipalités avec les objectifs et les orientations stratégiques.

Enjeux de sécurité urbaine

Les premiers bilans annuels rédigés par les 10 municipalités ont permis l'identification de divers enjeux en matière de sécurité urbaine :

1. Des enjeux de cohabitation sociale en lien avec l'itinérance et les attroupements de jeunes dans les espaces publics. Il apparaît essentiel d'offrir non seulement des services adéquats à ces deux groupes ciblés, mais également de travailler avec les citoyens et les commerçants dans le but de

démystifier certaines croyances et d'augmenter la tolérance à l'égard des populations plus vulnérables;

2. La détérioration de la santé mentale et la situation économique post-pandémique, qui augmentent la prévalence de la commission d'actes délinquants, de la consommation, du désordre et des incivilités, affectant parallèlement le sentiment de sécurité collectif;
3. Le filet social parfois insuffisant autour des familles et des jeunes présentant des difficultés (ex. : décrochage, crise du logement, problèmes de communication, isolement) pouvant mener ultimement à des trajectoires délinquantes, dont l'affiliation aux gangs.

Objectifs poursuivis

Dans le cadre de leur premier plan d'action au FBCS, les différentes administrations locales ont pour objectifs communs d'assurer la sécurité de leurs citoyens, de prévenir la violence liée aux armes à feu et aux gangs et d'augmenter leurs connaissances non seulement sur les bonnes pratiques d'intervention en contexte de violence armée et de gangs, mais également sur leurs particularités territoriales. Concrètement, les municipalités visent à :

- réaliser un état de situation en matière de sécurité urbaine sur leur territoire en identifiant les besoins et les enjeux;
- mettre en place des véhicules de concertation entre les différents partenaires du territoire afin d'offrir des trajectoires de services cohérentes et adaptées;
- veiller à offrir des services permettant l'augmentation des facteurs de protection chez les clientèles identifiées comme à risque de commettre des actes délinquants, dont des actes de violence commis par armes à feu.

Ces actions s'inscrivent ainsi dans une perspective préventive et privilégient des interventions ciblées dans des secteurs où des populations à risque ou vulnérables se trouvent. Elles sont mises en œuvre par un ensemble de partenaires et sous la coordination de la Ville.

Résultats généraux attendus

Les différentes administrations locales bénéficiaires du FBCS visent les résultats suivants :

- Une augmentation du sentiment de sécurité ressenti par ses citoyens;
- Une amélioration du partage de l'espace public;
- Une meilleure prise en charge des clientèles vulnérables;
- Une réponse adaptée aux besoins et aux enjeux recensés sur leur territoire.

Modèle d'organisation des services en sécurité urbaine

Un *Modèle d'organisation de services en sécurité urbaine* a été partagé par le ministère de la Sécurité publique aux 10 plus grandes municipalités du Québec. Ce modèle vise l'adoption d'une compréhension

commune des objectifs et des résultats recherchés en matière de réduction des violences armées. Ainsi, les actions entreprises par les municipalités sont orientées par ce modèle présenté à l'annexe 1.

Bénéficiaires, clientèles, partenaires

Bénéficiaires du FBCS

Le FBCS finance les 10 plus grandes villes du Québec :

Ville de Gatineau	Ville de Laval	Ville de Lévis	Ville de Longueuil	Ville de Montréal
Ville de Québec	Ville de Saguenay	Ville de Sherbrooke	Ville de Terrebonne	Ville de Trois-Rivières

Le FBCS permet également la bonification de l'enveloppe du Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité (PSM) visant à offrir de l'aide financière aux organisations municipales et aux communautés autochtones de moins de 100 000 habitants. Les municipalités bénéficiaires de cette enveloppe sont les suivantes :

Ville de Saint-Antonin	MRC de Rivière-du-Loup	Ville de L'Ancienne-Lorette	Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac	Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
MRC de Portneuf	Ville de Granby	Ville de Gracefield	MRC d'Argenteuil	Ville de Sainte-Catherine

Une entente a été signée avec l'organisme Saqijjuq afin d'offrir des services en prévention de la criminalité adaptés à la population inuite du Nunavik.

Clientèles

Le FBCS vise à joindre les populations à risque ou vulnérables.

Exemples de clientèles jointes :

- Population d'un quartier ou d'un secteur chaud;
- Jeunes qui fréquentent les organismes communautaires et/ou les maisons de jeunes;
- Jeunes hébergés en centre de réadaptation ou en centre jeunesse;

- Jeunes en marge.

Répartition de l'aide financière

Les intrants

L'Entente Canada-Québec pour le financement relatif au Fonds pour bâtir des communautés plus sécuritaires prévoit que le Canada verse au Québec une enveloppe totale de 41,8 M\$ pour les exercices financiers 2022-2023 à 2025-2026, selon la répartition suivante :

2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Total
6 667 391,94 \$	12 346 345,96 \$	12 346 345,96 \$	10 453 361,29 \$	41 813 445 \$

Les extrants

Le Québec verse une enveloppe totale de 37,4 M\$ aux 10 plus grandes municipalités du Québec pour les exercices financiers 2022-2023 à 2025-2026, selon la répartition suivante :

Municipalités	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Total
Montréal	2 628 098,17 \$	5 105 089,37 \$	5 105 089,37 \$	4 279 425,64 \$	17 117 702,55 \$
Québec	627 265,32 \$	1 218 464,96 \$	1 218 464,96 \$	1 021 398,42 \$	4 085 593,67 \$
Laval	707 699,39 \$	1 374 708,39 \$	1 374 708,39 \$	1 152 372,06 \$	4 609 488,23 \$
Longueuil	428 131,32 \$	831 646,49 \$	831 646,49 \$	697 141,43 \$	2 788 565,74 \$
Gatineau	396 040,98 \$	769 310,91 \$	769 310,91 \$	644 887,60 \$	2 579 550,41 \$
Saguenay	190 515,72 \$	370 077,41 \$	370 077,41 \$	310 223,52 \$	1 240 894,06 \$
Sherbrooke	212 128,02 \$	412 059,37 \$	412 059,37 \$	345 415,59 \$	1 381 662,36 \$
Terrebonne	201 730,76 \$	391 862,67 \$	391 862,67 \$	328 485,36 \$	1 313 941,46 \$
Lévis	170 651,85 \$	331 491,79 \$	331 491,79 \$	277 878,48 \$	1 111 513,90 \$
Trois-Rivières	181 593,57 \$	352 746,12 \$	352 746,12 \$	295 695,27 \$	1 182 781,07 \$
Total	5 743 855,11 \$	11 157 457,49 \$	11 157 457,49 \$	9 352 923,37 \$	37 411 693,46 \$

Dans le cadre du PSM, le Québec verse également une enveloppe totale de 1 M\$ à 10 municipalités de moins de 100 000 habitants du Québec pour les exercices financiers 2022-2023 et 2023-2024, selon la répartition suivante :

2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Total
500 000 \$	500 000 \$	–	–	1 000 000 \$

Les sommes de l'année financière 2022-2023 ont été réparties ainsi :

Municipalités	2022-2023
Ville de Saint-Antonin	37 500 \$
MRC de Rivière-du-Loup	75 000 \$
Ville de L'Ancienne-Lorette	25 000 \$
MRC de Portneuf	75 000 \$
Ville de Granby	45 000 \$
Ville de Gracefield	24 000 \$
MRC d'Argenteuil	50 000 \$
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac	25 000 \$
Ville de Sainte-Catherine	68 500 \$
Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	75 000 \$
Total	500 000 \$

Il est à noter que les bénéficiaires et la répartition des sommes du PSM peuvent varier chaque année financière.

Finalement, le Québec verse une enveloppe totale de 1,47 M\$ à Saqjuq dans le but d'implanter des équipes mixtes d'intervention mobile composées d'un policier et d'un intervenant social dans trois villages nordiques. Ces équipes ont pour objectif d'intervenir dans des situations de crises caractérisées par une forte composante psychosociale et à risque élevé de violence afin d'éviter l'institutionnalisation.

2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Total
0 \$	400 000,00 \$	576 888,46 \$	488 437,92 \$	1 465 326,38 \$

Activités réalisées et résultats de 2023 des bénéficiaires du FBSCS

Les annexes 2 à 11 présentent les différentes activités réalisées par les 10 plus grandes municipalités du Québec au cours de l'exercice 2022-2023. Les ententes avec les bénéficiaires étant basées sur des années civiles, la reddition de comptes pour l'exercice financier en cours est attendue en décembre prochain. Ainsi, les résultats pour l'année 2023-2024 seront connus en début d'année 2025 et transmis dans le prochain bilan.

Selon le même raisonnement, l'annexe 12 présente les résultats du plan d'action 2022-2023 des 10 municipalités de moins de 100 000 habitants soutenus dans le cadre du Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité. Les résultats pour l'année 2023-2024 seront également transmis dans le prochain bilan.

Annexe 1 – Modèle d’organisation de services en sécurité urbaine



Annexe 2 – Résultats 2023 : Ville de Gatineau

Résumé	
<p>La Ville de Gatineau a mis en œuvre un plan d'action pour prévenir la violence liée aux armes à feu et aux gangs et lutter contre elle sur son territoire en réalisant un portrait des besoins, des forces, des faiblesses, des enjeux et des possibilités qui caractérisent son territoire en matière de criminalité. La Ville a également réuni les partenaires pertinents au développement d'initiatives novatrices et à la mise en place de projets répondant aux objectifs du FBCS.</p> <p>Les actions entreprises par la Ville de Gatineau dans le cadre du FBCS visent à développer une réponse adaptée aux enjeux de sécurité urbaine et à augmenter les facteurs de protection des jeunes âgés de 7 à 35 ans.</p>	
Présentation de la clientèle et des partenaires	Actions réalisées et résultats
<p>Clientèle ciblée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Personnes ayant commis un délit et présentant des facteurs de risque et de vulnérabilité; - Population générale; - Acteurs institutionnels et communautaires. <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Milieu municipal; - Milieu communautaire; - Milieu policier; - Milieu scolaire; - Milieu de la santé et des services sociaux. 	Réalisation d'un portrait sur les enjeux de sécurité urbaine sur le territoire de Gatineau
	Développement d'une structure de fonctionnement et d'un modèle logique
	Développement d'un modèle de police de proximité
	Mise sur pied de deux plans d'action dans deux secteurs ciblés visant à augmenter les facteurs de protection des clientèles visées
	Embauche de 2 ressources qui se consacrent au FBCS
	Élaboration d'un <i>hub</i> inversé

Annexe 3 – Résultats 2023 : Ville de Laval

Résumé	
<p>Le plan d'action pour la sécurité et le bien-être collectif réalisé par la Ville de Laval a permis d'élaborer une stratégie d'action tenant compte des enjeux de son territoire. Pour ce faire, la Ville de Laval a par exemple mobilisé différents acteurs concernés par le phénomène de la violence urbaine et de la délinquance juvénile afin de susciter leur engagement et de faire émerger des pratiques d'intervention prometteuses dans le cadre de l'événement Synergie. Elle a par ailleurs procédé à un parangonnage des meilleures pratiques sur les territoires avoisinants et au Québec en lien avec le bien-être collectif et la sécurité urbaine. Un diagnostic local de sécurité est en cours de rédaction et permettra aux prochains plans d'action de s'appuyer sur des données probantes.</p>	
Présentation de la clientèle et des partenaires	Actions réalisées et résultats
<p>Clientèle ciblée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeunes de 12 à 35 ans; - Jeunes de 12 à 35 ans ayant commis des actes de violence et de délinquance; - Partenaires, organismes communautaires et citoyen(nes) de Laval. <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Milieu municipal; - Milieu communautaire; - Milieu de la santé et des services sociaux; - Milieu scolaire; - Milieu policier. 	Recensement des meilleures pratiques et des projets porteurs en sécurité urbaine
	Finalisation d'un devis d'un portrait régional s'intitulant <i>Portrait-diagnostic de la délinquance et de la violence urbaine chez les 12-35 ans à Laval</i>
	Développement d'une approche de formation continue auprès de l'ensemble des partenaires
	Élaboration d'un plan d'action partenarial à long terme en matière de bien-être collectif et de sécurité urbaine
	Financement de 3 projets d'intervention auprès de jeunes impliqués dans des réseaux criminels, marginalisés, ou à risque d'implication dans des activités délinquantes

Annexe 4 – Résultats 2023 : Ville de Lévis

Résumé	
<p>Pour l'année 2022-2023, la Ville de Lévis a réalisé des actions se concentrant sur la phase « Engagement et acceptabilité sociale » de son plan d'action, soit des actions d'évaluation, de concertation, de planification et de mobilisation dans une optique d'amélioration de la sécurité sur son territoire. Un comité en sécurité urbaine composé des acteurs de la communauté travaillant auprès des groupes de population ciblés a été élaboré dans le but de mettre en place des actions structurantes, pérennes et adaptées à la réalité lévisienne, telles que des trajectoires de services et des interventions directes auprès des clientèles ciblées.</p>	
Présentation de la clientèle et des partenaires	Actions réalisées et résultats
<p>Clientèle ciblée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeunes 0-20 ans présentant des difficultés sur les plans personnel, social, familial, scolaire, professionnel ou judiciaire; - Parents vivant dans des logements sociaux ou abordables de type multilogements; - Intervenants communautaires; - Enseignants. <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Milieu municipal; - Milieu communautaire; - Milieu scolaire; - Milieu institutionnel; - Milieu de la santé et des services sociaux; 	Mise sur pied d'un comité de travail en sécurité urbaine
	Élaboration d'un modèle logique illustrant les composantes et les activités du programme
	Offre d'une formation aux partenaires sur le phénomène de la sécurité urbaine et de la violence armée
	Évaluation communautaire du problème de sécurité urbaine et de violence armée
	Réalisation d'un portrait des interventions existantes à Lévis

Annexe 5 – Résultats 2023 : Ville de Longueuil

Résumé

Dans le cadre de son plan d'action, la Ville de Longueuil a procédé à l'embauche d'une ressource qui se consacre à la coordination du plan d'action à l'échelle de l'agglomération. Cette dernière a pu participer à diverses activités de développement des connaissances afin de s'outiller davantage en lien avec la sécurité urbaine et les violences armées.

Plusieurs rencontres avec les partenaires des différents milieux ont eu lieu pour répertorier les initiatives favorisant la sécurité urbaine et la prévention de la délinquance, favoriser les arrimages en vue de porter des actions concertées et identifier les principaux facteurs de risque et de protection des différentes clientèles. Des consultations ont également été réalisées auprès d'une quarantaine de jeunes du territoire pour s'intéresser à leur sentiment de sécurité dans leurs différents espaces de vie et les impliquer dans la recherche de solutions.

Finalement, un diagnostic local de sécurité est en cours de rédaction et permettra à la Ville d'effectuer une priorisation de ses actions.

Présentation de la clientèle et des partenaires	Actions réalisées et résultats
<p>Clientèle ciblée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intervenants sur le terrain de l'agglomération; - Acteurs institutionnels et communautaires; - Les jeunes de la MDJ Sac-Ados, de la MIRS, de la MDJ L'Escalier en mon temps, de la MDJ St-Bruno et de la MDJ de Boucherville. <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Milieu municipal; - Milieu communautaire; - Milieu policier; - Milieu universitaire. 	<p>Embauche d'une ressource qui se consacre au FBCS</p> <p>Réalisation d'un diagnostic collaboratif en matière de criminalité et de délinquance juvénile</p> <p>4 groupes de discussion sur la sécurité urbaine impliquant une quarantaine d'adolescents</p> <p>2 tables de concertation entre les partenaires clés œuvrant à la sécurité urbaine et à la prévention de la délinquance</p>

Annexe 6 – Résultats 2023 : Ville de Montréal

Résumé

La première année de FBCS a permis à la Ville de Montréal de réaliser des actions qui s’inscrivent dans les quatre axes de son plan d’action.

Concernant le volet local, l’aide financière a permis le financement de 36 projets dans le cadre du déploiement d’un programme de prévention en sécurité urbaine pour les enfants et les jeunes en situation de vulnérabilité, nommé « Prévention Montréal », à l’ensemble du territoire.

À l’échelle régionale, la Ville a lancé une campagne de sensibilisation et d’information sur le harcèlement de rue dans la métropole et a travaillé à conscientiser les citoyens à leur rôle de témoin actif. Un soutien financier a également été octroyé au Projet d’intervention sur les violences observées sur le territoire.

Pour les volets d’accompagnement, de soutien, d’expertise, d’évaluation et de recherche, le FBCS a permis l’organisation du deuxième Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée, événement qui, avec la participation de nombreux partenaires de différents milieux et de jeunes, a permis d’échanger sur des actions porteuses réalisées dans la dernière année en lien avec la sécurité urbaine de Montréal.

Présentation de la clientèle et des partenaires	Actions réalisées et résultats
<p>Clientèle ciblée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Personnes à haut risque de commettre un crime par arme à feu ou d’en être victime; - Jeunes de 10 à 30 ans; - Témoins et victimes du harcèlement de rue; - Demandeurs d’asile; - Population générale. <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Milieu municipal; - Milieu communautaire; - Milieu policier; - Milieu institutionnel. 	<p>Soutien de 36 projets de prévention en sécurité urbaine pour les enfants et les jeunes en situation de vulnérabilité, portés par des organismes communautaires de 6 arrondissements de la ville de Montréal</p>
	<p>Organisation du Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée</p>
	<p>Campagne de sensibilisation et d’information « Le harcèlement de rue, c’est non; témoins, agissons »</p>
	<p>Embauche de 6 intervenants (4 travailleurs de proximité et 2 agents de mobilisation) dans le cadre du projet PIVOT</p>
	<p>1 225 heures d’interventions réalisées auprès de demandeurs d’asile pour les protéger et prévenir les crimes dont ils sont susceptibles d’être victimes.</p>

Annexe 7 – Résultats 2023 : Ville de Québec

Résumé	
<p>Dans le cadre du plan d'action de la Ville de Québec, une analyse sommaire de la criminalité a été réalisée à partir des données du système de gestion de l'information policière. Une stratégie a ensuite été élaborée pour réaliser un appel à projets. La Ville a procédé à un recensement des initiatives existantes sur le territoire dont les objectifs corroborent ceux du FBCS afin de s'assurer d'une complémentarité avec les nouveaux projets sélectionnés. Au total, 21 projets ont été analysés dans le cadre de l'appel à candidatures et 14 d'entre eux ont été recommandés pour financement. Quatre de ces projets ont été soutenus via l'enveloppe budgétaire de 2023, soit la Corporation d'animation L'Ouvre-Boîte du quartier, L'AutonHommie – Centre de ressources sur la condition masculine inc., L'Évasion Saint-Pie X et le Programme d'encadrement clinique et d'hébergement (P.E.C.H.).</p>	
Présentation de la clientèle et des partenaires	Actions réalisées et résultats
<p>Clientèle ciblée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeunes âgés de 12 à 25 ans et adultes résidant dans les HLM; - Hommes de 18 ans et plus judiciairisés, auteurs ou victimes de violence ou présentant des problèmes de santé mentale et de toxicomanie; - Hommes en situation de rupture conjugale; - Personnes sans domicile fixe et/ou désaffiliées; - Hommes et femmes de 14-40 ans; - Jeunes suivis par le DPJ. <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Milieu municipal; - Milieu communautaire; - Milieu policier. 	<p>Embauche de 2 ressources qui se consacrent au FBCS</p> <p>Embauche d'un travailleur de milieux pour assurer une présence dans 6 ensembles immobiliers HLM de l'OMHQ</p> <p>Nouvelle trajectoire de services en matière d'aide aux hommes présentant des vulnérabilités (violence, judiciairisation, séparation, toxicomanie, santé mentale)</p> <p>Embauche de 2 travailleurs de rue dans le quartier de Maizerets et les quartiers limitrophes</p>

Annexe 8 – Résultats 2023 : Ville de Saguenay

Résumé	
<p>Dans son plan d'action, la Ville de Saguenay agit sur les conditions et les facteurs de risque qui peuvent mener à des comportements délinquants par des actions préventives tout en privilégiant des interventions ciblées où des populations à risque ou vulnérables se trouvent, et ce, de façon concertée avec le milieu. Le diagnostic local de sécurité de l'arrondissement de Chicoutimi a révélé des enjeux importants en lien avec l'itinérance, la cohabitation sociale et le sentiment de sécurité de ces citoyens.</p> <p>La ressource embauchée a créé un comité pour la coordination et la mise en œuvre du plan d'action. Un projet d'intervention ciblé a été mis sur pied à la bibliothèque de Chicoutimi ainsi qu'au centre-ville, puisque d'importants enjeux de partage de l'espace public ont lieu à ces deux endroits. Finalement, un comité d'experts ponctuels a été mis en place ainsi que de nombreux mécanismes de concertation avec des acteurs clés de divers secteurs publics et privés.</p>	
Présentation de la clientèle et des partenaires	Actions réalisées et résultats
<p>Clientèle ciblée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Personnes en situation de vulnérabilité; - Clientèle touchée par les problématiques; - Employés municipaux; - Organismes communautaires. <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Milieu municipal; - Milieu communautaire; - Milieu policier; - Milieu de la santé et des services 	Embauche d'une ressource qui se consacre au FBCS
	Embauche de 2 travailleurs de rue pour l'approche alternative à la bibliothèque de Chicoutimi et au centre-ville
	Formation et médiation auprès de la clientèle touchée par l'enjeu de l'itinérance dans le but d'augmenter la tolérance et d'améliorer la cohabitation sociale
	Réalisation d'un diagnostic local de sécurité

Annexe 9 – Résultats 2023 : Ville de Sherbrooke

Résumé

Du côté de la Ville de Sherbrooke, deux volets principaux ont été identifiés pour l'élaboration du plan d'action : la jeunesse et les populations vulnérables et marginalisées, notamment au centre-ville ainsi qu'au sein des communautés les plus défavorisées.

Concernant le volet jeunesse, les principales actions réalisées en 2023 ont été la mobilisation des jeunes dans le cadre de divers projets visant à la fois à renforcer leur sentiment d'appartenance dans leur communauté, à créer des liens avec les policiers et à travailler leurs divers facteurs de protection face à la délinquance.

Pour les populations vulnérables, le premier plan d'action aura permis la mise sur pied d'un projet pilote en médiation urbaine et le soutien au projet pilote de haltes-chaleur de fin de semaine. Par ailleurs, le Service de police de Sherbrooke a réalisé la première cohorte de son projet d'immersion auprès des familles issues de l'immigration.

Présentation de la clientèle et des partenaires	Actions réalisées et résultats
Clientèle ciblée : <ul style="list-style-type: none"> - Personnes vulnérables et marginalisées; - Personnes itinérantes ou à risque de l'être; - Jeunes de 6 à 25 ans; - Familles des communautés culturelles; - Organismes communautaires. Partenaires : <ul style="list-style-type: none"> - Milieu municipal; - Milieu communautaire; - Milieu policier; - Milieu scolaire. 	74 interventions en médiation urbaine
	Soutien à 2 locaux d'animation jeunesse ayant permis l'accueil de 1 328 jeunes
	Haltes-chaleur de fin de semaine du 1 ^{er} décembre 2022 au 31 mars 2023, et du 1 ^{er} décembre 2023 au 31 mars 2024
	Réalisation de 17 activités par 32 jeunes de 6 à 18 ans dans le cadre du projet Expérience Jeun' Entreprendre
	Mise en place d'un modèle de police de proximité nommé le « Projet pilote Ludo-police »
	Projet immersion : 20 policiers ont suivi 6 conférences sur des thèmes divers (santé mentale, diversité culturelle, etc.) et ont pu créer des liens avec les communautés culturelles par diverses activités
	Appel de projet d'initiatives jeunesse 18-25 ans

Annexe 10 – Résultats 2023 : Ville de Terrebonne

Résumé

Dans le cadre de son premier plan d'action, la Ville de Terrebonne a commencé ses démarches pour la réalisation d'un diagnostic local de sécurité qui lui permettra de baser ses prochaines actions sur des données probantes. Par ailleurs, la ressource embauchée a mis sur pied un comité de travail regroupant des acteurs clés du milieu afin d'échanger sur les enjeux vécus sur le territoire et de réfléchir à des pistes de solution concertées. Plusieurs actions ont été réalisées auprès de la clientèle jeunesse, telles que l'ouverture d'un local sécuritaire animé par une travailleuse de milieu, situé dans un secteur dont l'indice de délinquance est élevé. La Ville a également offert une programmation d'activités par et pour les jeunes afin que ces derniers puissent s'impliquer et diminuer les risques d'oisiveté qui peuvent mener à des actes délinquants.

Présentation de la clientèle et des partenaires	Actions réalisées et résultats
<p>Clientèle ciblée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeunes âgés de 12 à 24 ans à profils décrocheurs; - Jeunes adultes isolés; - Citoyens de la ville de Terrebonne; - Intervenants communautaires et institutionnels. <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Milieu municipal; - Milieu communautaire; - Milieu scolaire; - Milieu policier; - Milieu de la santé et des services sociaux. 	Embauche d'une ressource qui se consacre au FBCS
	Création d'un comité de travail (coordination FBCS et vigie sur les enjeux de sécurité)
	Embauche d'une travailleuse de milieu dans un local de sécurité et de bienveillance réservé à la clientèle jeunesse : 150 jeunes joints
	Mise en place d'un programme d'activités récréatives par et pour les jeunes de la ville de Terrebonne : 380 personnes ont été jointes
	Mise en place d'une patrouille de sensibilisation (policiers, travailleurs de milieu, ambassadeurs)
	Amorce d'un diagnostic local de sécurité
	Sensibilisation des jeunes aux violences armées et à leurs conséquences par la planification de conférences
	Planification de formations auprès des organismes et des partenaires concernant le portrait territorial et la violence par armes à feu

Annexe 11 – Résultats 2023 : Ville de Trois-Rivières

Résumé

Le premier plan d'action de la Ville de Trois-Rivières se voulait une réponse à un nombre considérable de signalements au Directeur de la protection de la jeunesse sur une liste d'attente. Une absence de services fut constatée pour les cellules familiales où les problèmes et les défis nécessitent du soutien et de l'accompagnement pour développer les compétences familiales et parentales. Ainsi, la Ville a élaboré un programme, en partenariat avec l'organisme Équijustice, afin d'intervenir auprès de familles à risque de brisure familiale entre des adolescents et leurs parents. Au total, 15 familles ont été rencontrées et la majorité d'entre elles auraient verbalisé un effet positif de ce programme sur leur dynamique familiale. Par ailleurs, un mandat a été octroyé pour la réalisation d'un diagnostic local de sécurité qui permettra de baser les prochains plans d'action sur des données probantes.

Présentation de la clientèle et des partenaires	Actions réalisées et résultats
<p>Clientèle ciblée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adolescents en difficulté et leurs parents; - Professionnels travaillant avec des populations à risque. <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Milieu municipal; - Milieu communautaire; - Milieu scolaire; - Milieu de la santé et des services sociaux. 	Réalisation de 14 rencontres auprès de 15 familles à risque de brisure familiale
	Promotion du projet de renforcement des familles sur diverses instances
	Octroi d'un mandat de portrait diagnostic de sécurité chez les jeunes pour la Ville de Trois-Rivières
	Soutien au salaire de 4 intervenant(e)s du réseau communautaire responsable du projet

Annexe 12 – Résultats des projets financés au Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité (FBCS)

Résumé de projets et résultats obtenus

VILLE DE SAINT-ANTONIN

La Ville de Saint-Antonin a bonifié deux mesures associées à son programme de soutien communautaire jeunesse dans le but d'améliorer les services de proximité associés aux jeunes. Pour ce faire, le Local des jeunes de Saint-Antonin (MDJ) et Services Jeunesse La Relève ont proposé des occasions d'aménager les temps libres après l'école afin de contrecarrer l'émergence de certains problèmes et de soutenir davantage les familles. Ces moments ont permis d'agir sur les facteurs de protection contre la délinquance et favoriseront l'acquisition d'aptitudes prosociales.

Clientèle visée : Les étudiants de 11 à 17 ans qui errent après l'école dans les milieux couverts par la MDJ et les lieux publics périphériques. Ceux de Services Jeunesse La Relève et La Relève glacée. Les jeunes et la clientèle joints par les événements culturels, communautaires et sportifs.

Partenaires :

- Milieu municipal;
- Milieu communautaire.

Actions réalisées :

- Hausse du nombre de partenaires additionnels : Implication du Service Jeunesse La Relève;
- Hausse du nombre de participants à l'aide aux devoirs dans l'école;
- Hausse du nombre d'ateliers sur la persévérance scolaire, la prévention du suicide, la confection de repas, LGBTQ2+, la sensibilisation aux moyens de contraception;
- Hausse du nombre d'activités pour promouvoir le plan de visibilité pour sensibiliser les citoyens.

MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Les travailleurs de rue rencontrent des personnes âgées de 12 à 35 ans sur l'ensemble du territoire de la MRC de Rivière-du-Loup. Il s'agit d'un service d'aide psychosociale confidentiel et accessible à tous. Il vise à joindre les personnes vulnérables et à risque d'adopter des comportements antisociaux et/ou délinquants de manière à agir de façon préventive ou en réduction des méfaits. Le financement obtenu a permis de bonifier le service offert et d'assurer la présence d'un deuxième travailleur de rue sur le territoire.

Clientèle visée : Les personnes vulnérables ou marginalisées âgées de 12 à 35 ans. Principalement les personnes vivant avec des enjeux de santé mentale, de toxicomanie, de pauvreté ou de décrochage scolaire.

Partenaires :

- Milieu municipal;
- Milieu communautaire.

Actions réalisées :

- Hausse du nombre de démarches de promotion et d'intégration des travailleurs de rue dans les cégeps/centres de formation professionnelle/écoles des adultes.

Augmentation des statistiques liées aux :

- interventions dans les bars : 2021-2022 : aucune et 2022-2023 : 10;
- personnes rencontrées âgées de 17 à 21 ans (2021-2022 : 420 personnes – 2022-2023 : 975 personnes);
- interventions lors des festivités :2021-2022 : 22 et 2022-2023 : 43;
- interventions effectuées : 2021-2022 : 774 et 2022-2023 : 1 273 interventions;
- personnes rencontrées : 2021-2022 : 1 251 et 2022-2023 : 2 830 personnes;
- interventions liées aux organismes et aux institutions : 2021-2022 : 20 % et 2022-2023 : 40 %;
- interventions liées aux personnes âgées de 12 à 16 ans : 2021-2022 : 316 et 2022-2023 : 1 269.

Maintien :

- du nombre de personnes âgées de plus de 22 ans : 2021-2022 : 478 et 2022-2023 : 461 personnes.

VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

Le projet de la Ville de L'Ancienne-Lorette visait à produire un diagnostic local de sécurité pour cibler les problèmes et les personnes qui y sont vulnérables et pour réaliser un plan d'action conséquent avec l'ensemble des partenaires. Pour ce faire, une table de concertation avec les parties prenantes a été mise sur pied dans le but de déterminer des solutions à intégrer au plan d'action ciblant les problèmes mentionnés dans le diagnostic.

Clientèle ciblée : Les jeunes de 12 à 17 ans de la Ville de L'Ancienne-Lorette sont ciblés par le projet pour le moment. Le DLS viendra confirmer ou non la nécessité de cibler cette clientèle.

Partenaires :

- Milieu municipal;
- Milieu scolaire;
- Milieu communautaire;
- Milieu de la santé et des services sociaux.

Action réalisée : Version préliminaire du portrait qualitatif et recommandations.

MRC DE PORTNEUF

Les intervenants régionaux ont dénoté plusieurs problèmes en lien avec la clientèle jeunesse sur le territoire de la région de Portneuf, comme le manque de tolérance envers les adolescents dans les endroits publics, la recrudescence de regroupements dans les lieux isolés et non sécuritaires, la polyconsommation et les comportements à risque qui en découlent et la hausse du nombre de méfaits publics. Le projet régional de travailleurs de milieu a permis à l'ensemble du territoire d'offrir un service de prévention, d'accompagnement et de résolution de problèmes aux jeunes du territoire.

Clientèle visée : Les jeunes de la MRC âgés de 12 à 25 ans dans les 18 municipalités du comté de Portneuf sont ciblés.

Partenaires :

- Milieu municipal;
- Milieu policier (SQ);
- Milieu communautaire.

Actions réalisées :

- Nombre d'intervenants formés embauchés : 6;

- Nombre de travailleurs de milieu : 4;
- Nombre de jeunes inscrits à la MDJ en 2022-2023 : 183 jeunes âgés entre 12 et 17 ans; 64 en sont membres; 96 jeunes ont entre 10 et 11 ans; 3 jeunes adultes de 18 ans et un total de 282 jeunes inscrits;
- Nombre d'activités, d'implications et de projets : 32 (sensibilisation sur divers thématiques, ateliers culinaires, jeux de société, billard – ping-pong et babyfoot, aide aux devoirs et aux études, feux de camp, ramassage du site du Redbridge Fest, karaoké, randonnée-promenade Jacques-Cartier, arbre en arbre, sorties, glissades derrière la MDJ, patin, etc.).

VILLE DE GRACEFIELD

Depuis plusieurs années, la Ville de Gracefield est aux prises avec des problèmes de vandalisme et de vols dans les lieux publics et les infrastructures municipales. Conjointement avec les organismes de la communauté, la Ville a mis en relation les différentes données et les constats liés aux problèmes de sécurité sur le territoire afin de réaliser un diagnostic local de sécurité ainsi qu'un plan d'action.

Clientèle visée : Les jeunes plus vulnérables âgés de 12 à 17 ans sur le territoire de la Ville de Gracefield et les environs.

Partenaires :

- Milieu municipal;
- Milieu communautaire.

Actions réalisées : Version préliminaire du portrait qualitatif et recommandations.

MRC D'ARGENTEUIL

Le projet visait à assurer la poursuite des travaux prévus au plan de prévention de la criminalité en maintenant en poste l'agente de développement pour coordonner, susciter, soutenir et évaluer des actions ciblées par la communauté. Pour renforcer les actions et les initiatives d'intervention auprès des jeunes, la communauté souhaitait aussi se doter d'un intervenant de milieu jeunesse pour aller à la rencontre des jeunes sur l'ensemble du territoire. D'autres actions ont également visé la prévention de la violence conjugale et familiale ainsi que la maltraitance envers les aînés et la sécurité des milieux.

Clientèle visée : Les enfants 0 à 12 ans, les jeunes de 12 à 21 ans, les parents, les adultes et les aînés.

Partenaires :

- Milieu municipal;
- Milieu policier;
- Milieu scolaire;
- Milieu de la santé et des services sociaux;
- Milieu communautaire.

Actions réalisées :

- Hausse du nombre de participations aux différentes tables ou comités de la MRC;
- Nombre de partenaires financiers pour des formations : 5;
- Nombre de participants aux formations : 5;
- Nombre de participants à la formation : 11;
- Nombre d'heures de formation : 21 heures;
- Nombre d'heures de formation de base offerte aux 3 nouvelles Sentinelles (prévoyance envers les aînés) : 3 nouvelles x 14 heures;

- Nombre de personnes sensibilisées par le programme Pair : plus de 200 personnes;
- Nombre d'affiches et de panneaux pour la campagne d'affichage dans les municipalités pour la prévention de la violence conjugale : une affiche avec un message différent par mois (4 panneaux par municipalité);
- Nombre de municipalités concernées : 6 municipalités;
- Intervention jeunesse : 8-10 ans – 47 garçons et 29 filles,
11-13 ans : 44 garçons et 40 filles,
14-17 ans : 18 garçons et 18 filles;
- Nombre d'activités réalisées : Brownsburg-Chatham (8), Gore (2), Grenville-sur-la-Rouge (5), Lachute (2) et Wentworth (1).

VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac retient les services d'un chargé de projet responsable de piloter les travaux permettant d'établir un diagnostic de sécurité ainsi que l'élaboration d'un plan d'action pour prévenir les différentes formes de criminalité présentes dans la communauté. Un comité dont les membres proviennent de l'organisation municipale, de la régie de police, de l'école secondaire et de certains organismes communautaires a été mis sur pied pour réaliser ce mandat.

Clientèle visée : Les jeunes de 14 à 20 ans, mais le diagnostic local de sécurité permettra de préciser la ou les clientèles critiques.

Partenaires :

- Milieu municipal;
- Milieu policier;
- Milieu communautaire.

Actions réalisées : Version préliminaire du portrait qualitatif et recommandations.

VILLE DE SAINTE-CATHERINE

Le projet consistait à outiller les différents milieux que fréquentent les personnes âgées de la ville de Sainte-Catherine pour cibler celles qui vivent de l'isolement ou de la vulnérabilité et les diriger vers les bonnes ressources. Les objectifs étaient de continuer à déployer le travail de milieu dans les villes de Sainte-Catherine et de Candiac ainsi que d'outiller les jeunes et leurs parents à mieux connaître le vapotage de cannabis (*waxpen*) et ses effets sur la santé et la réussite scolaire. À cela se sont ajoutés des repas santé destinés aux enfants défavorisés pour les aider à mieux réussir à l'école et l'orientation de familles vers des ressources d'aide selon leurs besoins.

Clientèle visée : Aînés, jeunes du primaire, du secondaire et jeunes adultes.

Partenaires :

- Milieu municipal;
- Milieu communautaire.

Actions réalisées :

- Nombre de consultations citoyennes : 4 consultations auprès de 300 citoyens en vue de l'élaboration de la nouvelle politique citoyenne;
- Hausse du nombre de jeunes rencontrés grâce au travail de milieu.

VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu souhaitait que les personnes vulnérables de tous âges qui se trouvent en situation d'itinérance aient accès à un service de travail de rue dans les secteurs ciblés.

La Ville a mandaté notamment l'organisme Passe-moi la puck, qui a vu le jour en juin 2022 à la suite d'une concertation historique du milieu. Cet organisme a pour mission d'accompagner les personnes et la communauté pour leur mieux-être au quotidien. Ce soutien financier visait l'embauche d'un travailleur de rue qui assure une présence et contribue à mettre en place des actions concrètes pour accompagner cette clientèle, en plus d'améliorer le sentiment de sécurité de la population en général.

Clientèle visée : Le projet s'adresse aux 0 à 99 ans et s'applique à l'ensemble du territoire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, et plus particulièrement aux secteurs où la problématique est présente et plus répandue.

Partenaires :

- Milieu municipal;
- Milieu de la santé et des services sociaux;
- Milieu communautaire.

Actions réalisées :

- Nombre de personnes aidées avec la ligne d'aide aux personnes vulnérables : 86 femmes, 102 hommes et 17 non spécifiques;
- Pourcentage d'interventions réalisées : relationnel (41 %), cheminement personnel (43 %), enjeux socioéconomiques (32 %), santé (22 %) et dépendance (18 %);
- Pourcentage lié aux lieux d'intervention : rue (23 %), organismes (22 %), domicile (9 %), bâtiments municipaux (9 %) et parcs (9,5 %);
- Nombre de personnes rencontrées depuis avril 2023 : 206 personnes, dont 51 spécifiquement grâce au PSM;
- Quantité matériel/objets de prévention distribués : 160;
- Nombre d'orientations vers les ressources d'aide : 90 et 51 accompagnements de Passe-moi la puck.

